

**Département du Doubs**  
**Arrondissement de MONTBELIARD**  
**Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700**

**EXTRAIT n° 2023-57**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 juin 2023**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 28 juin 2023, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

<b>Délibération 2023-57</b>	<b>Présents :</b> MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Séverine DIRAND. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gerard PATEREK. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Claude-Françoise SAUMIER. Jean-Louis RENGGLI. Saniye AKDEMIR. Omar RABEL.
<b>Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33</b>	
<b>Nbre de membres présents : 24</b>	
<b>Nbre de suffrages exprimés : 29</b>	M. Gérard PATEREK sort pour le vote de ce point.  <b>Excusés :</b> MM. MMES Bernard COQU. Dominique DANGEL. Claude STIQUEL. Pierre MOSSINA. Stéphanie BOURQUIN. Jean-François HEIL  <b>Absents :</b> Valère NEDEY. Mme Nadine MERCIER.  <b>Pouvoirs :</b> Bernard COQU                    pouvoir à    Philippe GAUTIER Dominique DANGEL           pouvoir à    Denis NEDEZ Pierre MOSSINA                pouvoir à    Claude-Françoise SAUMIER Stéphanie BOURQUIN        pouvoir à    Saniye AKDEMIR Jean-François HEIL           pouvoir à    Omar RABEL.

**DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION :** le 22 juin 2023

**Secrétariat de séance :** il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Marie HUGONIOT ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**PROGRAMMATION CULTURELLE 2024 - DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Accusé de réception en préfecture  
025-212505804-20230718-57-2023-DE  
Date de télétransmission : 18/07/2023  
Date de réception préfecture : 18/07/2023

.../...

*Extrait du registre des délibérations n°2023-57***PROGRAMMATION CULTURELLE 2024 - DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire expose que Valentigney est une ville résolument tournée vers la culture et ses nombreuses facettes. D'années en années la programmation culturelle s'intensifie pour proposer à un public très large des animations de qualité à la hauteur de sa stature de 3<sup>ème</sup> Ville du nord territoire.

La renommée des manifestations proposées permet d'offrir aux boroillots ainsi qu'aux habitants du Nord Franche-Comté des manifestations interculturelles, s'inscrivant bien dans le panorama pluriel de notre territoire : "Terre de contraste, terre de cultures, le Pays de Montbéliard est le creuset d'identités multiples". Ces rendez-vous phares de Valentigney sont tous basés sur une organisation qui mêlent notre collectivité locale à des associations culturelles, à des bénévoles et des artistes souvent locaux.

Le public des quartiers populaires de la ville et de l'agglomération répond présent sur ces rendez-vous pour une sortie familiale, par un retour aux sources ou pour un temps de rencontres avec des cultures différentes. Ces moments d'échanges culturels sont des espaces de restitutions des patrimoines culturels, valorisants le passé sans nostalgie, vers un futur où la Ville de Valentigney s'inscrit, dans une réalité composite du Pays de Montbéliard.

Les projets culturels de la Ville de Valentigney participent aux préceptes d'échanges interculturels, chers au Pays de Montbéliard, au territoire du Nord Franche-Comté et trouvent ainsi toutes leurs places dans le beau projet « **2024, Pays de Montbéliard Agglomération Capitale de la Culture** » :

**32<sup>ème</sup> EDITION DU FESTIVAL RYTHMES ET COULEURS les 06 / 07 JUILLET 2024**

- Ainsi, La 32<sup>ème</sup> édition du Festival « Rythmes et Couleurs se déroulera les 06 et 07 juillet prochains. D'un festival uniquement consacré aux spectacles de danses folkloriques (depuis 1989, plus d'une centaine de troupes de différents pays se sont déjà produites) "Rythmes et Couleurs" s'est développé au fil des années. Loin d'être une manifestation statique, Rythmes et Couleurs fait l'objet d'une réflexion qui d'années en années permet de construire des rencontres tout aussi actuelles qu'authentiques.

<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>	
<b>DEPENSES EN € HT</b>	<b>37 000 €</b>
<b>RECETTES</b>	
REGION (20%)	7 400 €
DEPARTEMENT (10%)	3 700 €
PMA (20%)	7 400 €
AUTOFINANCEMENT VILLE (50 %)	18 500 €

**3<sup>ème</sup> EDITION US VALENT'S DAYS LES 07 / 08 SEPTEMBRE 2024**

Accusé de réception en préfecture  
025-212505804-20230718-57-2023-DE  
Date de télétransmission : 18/07/2023  
Date de réception préfecture : 18/07/2023

- L'US VALENT'S DAYS, réunissant plus de 200 véhicules de collection et d'exception. Cet événement populaire se déroule sur deux jours, dont les dates de la prochaine édition sont déjà fixées au 07 et 08 septembre 2024. L'idée originelle de ce rassemblement est de mettre en valeur, à travers l'aspect festif, les passions mécaniques chères à notre territoire industriel. Avec près de 6 000 personnes lors de la première édition en 2022, avec plus de trente exposants présents, l'US VALENTS DAYS incarne un moment privilégié de partage et de culture des années 50/60. Avec une programmation musicale axée sur le Rock, nous faisons la part belle aux groupes musicaux régionaux. Ces temps d'échanges artistiques permettent d'attirer un large public familial qui passe un moment agréable et convivial.

<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>	
<b>DEPENSES EN € HT</b>	<b>20 000 €</b>
<b>RECETTES</b>	
REGION (20%)	4 000 €
DEPARTEMENT (10 %)	2 000 €
PMA (20%)	4 000 €
AUTOFINANCEMENT VILLE (50%)	10 000 €

**29<sup>ème</sup> FETE DE LA PAYSANNERIE ET DES VIEUX METIERS LE 06 OCTOBRE 2024**

- Pour la 29<sup>ème</sup> Édition, la fête de la paysannerie et des vieux métiers accueillera un marché paysan, bio et de pratique bio, le dimanche 06 octobre 2024. Cette manifestation, connue et appréciée d'un public familial, est déployée au centre-ville dans une ambiance festive, gourmande et pastorale. Organisée avec l'association Ville Village Nature et des associations locales œuvrant pour le développement durable, l'objectif principal est de sensibiliser le plus grand nombre et dès le plus jeune âge, au développement de l'agriculture locale, de l'agro écologique et au bien manger.

<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>	
<b>DEPENSES EN € HT</b>	<b>8 100 €</b>
<b>RECETTES</b>	
REGION (25%)	2 025 €
DEPARTEMENT (20%)	1 620 €
PMA (20 %)	1 620 €
AUTOFINANCEMENT VILLE (35 %)	2 835 €

**CENTENAIRE DU PREMIER VOL D'HELICOPTERE D ETIENNE OEHMICHEN EN 2024**

- 2024 sera aussi l'occasion de mettre à l'honneur Etienne OEHMICHEN.

Accusé de réception en préfecture  
025-212505804-20230718-57-2023-DE  
Date de télétransmission : 18/07/2023  
Date de réception préfecture : 18/07/2023

Dans le cadre du Centenaire de l'anniversaire du 1<sup>er</sup> vol d'hélicoptère en circuit fermé d'un kilomètre, la Ville de Valentigney et l'association Ville Village Nature ont l'impérieux devoir de mettre en place divers projets rendant hommage, à cet illustre personnage, à ses travaux, à ses recherches, et à la concrétisation de ses rêves. A cette occasion, seront organisés des événements d'envergure et ensemble nous contribuerons à célébrer ce génie de l'aviation qu'était Etienne OEHMICHEN.

<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>	
<b>DEPENSES EN € HT</b>	<b>11 600 €</b>
<b>RECETTES</b>	
REGION (30%)	3 480 €
DEPARTEMENT (20%)	2 320 €
PMA (20%)	2 320 €
AUTOFINANCEMENT VILLE (30%)	3 480 €

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées,

- **APPROUVE** ces projets culturels et le plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les demandes de subvention auprès des différents financeurs et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de l'opération,
- **S'ENGAGE** à autofinancer l'opération au cas où les financements escomptés seraient inférieurs aux montants prévisionnels.
- **DIT** que la présente délibération sera :
  - **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
  - **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
  - **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

*Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

**Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.**

**Certifié exécutoire,**


  
**Philippe GAUTIER**